Une maison de santé à Bessancourt pour répondre aux besoins des habitants

La Région Île-de-France fait face à une importante diminution du nombre de praticiens généralistes libéraux et le Val-d'Oise est particulièrement touché par ce phénomène de désertification médicale. Pour répondre aux besoins des Bessancourtois en matière de santé, la ville lance un important projet de Maison de Santé qui verra le jour en 2025, piloté par Vanessa Bourdais, Maire Adjointe à la Santé et au Handicap.

UN PÔLE SANTÉ DE 450M2

C'est au coeur de l'écoquartier que ce projet verra le jour avec la construction d'une Maison de Santé dédiée aux soins pluridisciplinaires. Objectif : permettre le regroupement de plusieurs disciplines médicales et paramédicales sur un même lieu. En effet, pour cet important projet soutenu par l'Agence Régionale de Santé, pas moins de 16 praticiens pourront exercer sur ce nouveau site de 450m2 dès le deuxième semestre 2025.

UNE PRIORITÉ DONNÉE AUX MÉDECINS GÉNÉRALISTES ET SPÉCIALISTES

Avec la diminution du nombre de médecins généralistes sur notre territoire,

conséquence de nombreux départs en retraite et d’une faible installation de nouveaux professionnels, le recrutement de médecins est un véritable défi pour la ville qui cherche à attirer les jeunes praticiens en recherche de nouvelle patientèle.
L’enjeu de la future Maison de Santé est, en plus de la dizaine de praticiens paramédicaux qui exerceront, de donner un accès prioritaire à au moins 6 généralistes et spécialistes pour permettre aux habitants de trouver une offre de santé près de chez eux.

UN SOUTIEN AUX PROFESSIONS HOSPITALIÈRES

En parallèle, la ville s’inscrit dans un soutien global aux professionnels de santé pour pérenniser leur installation sur notre territoire et améliorer l’accès aux soins pour tous : au-dessus de la future Maison de Santé, des logements seront réservés aux professionnels de santé exerçant dans les hôpitaux du département.

La Complémentaire Santé Solidaire : un soutien essentiel pour accéder aux soins

Pour beaucoup de ménages aux ressources limitées, souscrire une complémentaire peut représenter une dépense difficile à assumer, surtout lorsque les charges du quotidien laissent peu de marge et que chaque euro doit être arbitré entre des priorités essentielles. Les tarifs peuvent varier selon l’âge, la situation et le niveau de garanties, ce qui rend le choix complexe et peut conduire à renoncer à une protection jugée trop coûteuse ou à se contenter d’une formule minimale, parfois insuffisante lorsque des soins deviennent nécessaires. Cette réalité renforce le risque de se retrouver exposé à des dépenses imprévues, comme une consultation, des médicaments réguliers, un examen ou un besoin d’optique, qui peuvent rapidement peser sur un budget déjà fragile. Dans ce contexte, la Complémentaire Santé Solidaire apporte une réponse concrète, car elle vise à garantir un accès aux soins sans frais supplémentaires ou avec une participation très faible selon la situation, en sécurisant les dépenses les plus courantes et en évitant que l’argent devienne un frein au recours aux soins. Elle s’inscrit ainsi dans une logique de protection, où la santé ne dépend pas uniquement de la capacité à payer, et où l’accès aux soins reste possible même lorsque les ressources sont modestes.

Concrètement, la Complémentaire Santé Solidaire facilite l’accès aux consultations, aux médicaments, aux examens et à des postes souvent coûteux comme le dentaire, l’optique ou l’audition, ce qui réduit le risque de repousser un soin utile par peur du coût ou par crainte de devoir avancer des frais. Sans ce type de protection, certaines personnes retardent un rendez vous, évitent un traitement, interrompent un suivi ou reportent des soins pourtant nécessaires, et ces délais peuvent aggraver une situation médicale, compliquer la prise en charge et générer des dépenses plus importantes par la suite, y compris lorsqu’une pathologie devient plus difficile à traiter. En sécurisant l’accès aux soins dès les premiers besoins, le dispositif favorise un suivi plus régulier, limite les ruptures de parcours et

contribue à réduire les inégalités face à la santé, notamment pour celles et ceux qui ont besoin d'un suivi continu. Cette stabilité permet aussi de mieux gérer les situations de prévention, de ne pas attendre que la douleur ou les symptômes deviennent trop importants, et de garder une relation plus régulière avec les professionnels de santé, ce qui améliore la prise en charge sur le long terme et réduit la pression financière associée aux soins.

Pour les étudiants, ce dispositif peut jouer un rôle déterminant, car l'équilibre financier reste souvent fragile et les dépenses imprévues sont difficiles à absorber entre le logement, les transports, l'alimentation et les frais liés aux études, avec parfois des revenus irréguliers liés à un job, un stage ou une alternance. Dans cette période où l'autonomie se construit, une couverture santé solide permet de consulter sans hésiter, d'aller en pharmacie sans repousser un traitement, et de ne pas différer des soins dentaires ou optiques qui ont un impact direct sur le quotidien, la concentration et la réussite scolaire, surtout lorsque le rythme universitaire est déjà exigeant. Cette protection aide aussi à maintenir un suivi dans la durée, notamment lorsque des troubles chroniques ou psychologiques nécessitent de la régularité, ce qui évite les interruptions de soins liées au manque de budget ou à la peur de dépenses supplémentaires. Elle apporte plus de stabilité pendant l'année universitaire et réduit le stress lié aux dépenses médicales, ce qui améliore le confort de vie, limite les renoncements et permet de se concentrer sur les cours et les examens avec plus de sérénité. Dans un parcours étudiant, cette sécurité joue souvent un rôle discret mais essentiel, car elle évite que la santé devienne une source de fragilité supplémentaire au moment où de nombreux changements, logement, rythme, ville, organisation, se cumulent.

Vanessa Bourdais, Maire Adjointe déléguée à la Santé et au Handicap :

1) QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CETTE MAISON DE SANTÉ ?

Cette Maison de Santé va permettre, grâce au regroupement de médicaux et paramédicaux au sein d'une même entité, d'avoir une offre de soins complète pour les Bessancourtois. La Maison de Santé sera attractive pour les professions médicales notamment les médecins primo-installants souhaitant plus spécifiquement exercer dans ce type de structure. De plus, cette équipe pluridisciplinaire exerçant dans cette maison de santé pourra proposer des ateliers sur différents thèmes en lien avec la santé, des journées de dépistage...

2) QUAND LA MAISON DE SANTÉ OUVRIRA ?

Nous envisageons une ouverture au mois d'octobre 2025 afin de répondre au plus vite aux besoins de santé des Bessancourtois...

3) QUELS SONT LES MÉDECINS QUE LA VILLE CHERCHE À ATTIRER ?

La situation de la ville de Bessancourt en zone de désertification médicale avérée nous incite à prioriser l’installation de médecins généralistes et/ou spécialistes. Nous priorisons donc l’accès à ces médecins.